

[Côte d'Azur Santé](#)

Vaccin HPV: le rattrapage élargi jusqu'à 26 ans

La SFCPCV rappelle que la meilleure protection reste l'injection entre 11 et 14 ans.

S. W Publié le 15/05/2025 à 18:22, mis à jour le 15/05/2025 à 18:47



La SFCPCV rappelle que la meilleure protection reste l'injection entre 11 et 14 ans. **Photo pexels**

La Société Française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) salue la décision de la Haute Autorité de Santé (HAS), annoncée le 13 mai, d'élargir le rattrapage vaccinal contre les papillomavirus humains (HPV) à toutes les femmes et tous les hommes jusqu'à 26 ans révolus. Cette mesure représente une avancée importante dans la lutte contre les cancers liés aux HPV, responsables chaque année de près de 6.400 cas chez les femmes et 2.700 chez les hommes en France.

Jusqu'à présent, le rattrapage était limité aux jeunes filles jusqu'à 19 ans et aux hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes jusqu'à 26 ans. Désormais, la recommandation concerne tous les jeunes adultes de 15 à 26 ans révolus, avec trois injections, contre deux entre 11 et 14 ans.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre les cancers, qui vise 80% de couverture vaccinale d'ici 2030, conformément à l'objectif de l'OMS d'éliminer le cancer du col de l'utérus comme problème de santé publique. La SFCPCV rappelle toutefois que *"l'efficacité maximale du vaccin est obtenue avant 15 ans, permettant de prévenir jusqu'à 90% des cancers du col de l'utérus, contre 15% après 20 ans."* C'est pourquoi, la SFCPCV *"encourage les professionnels de santé à promouvoir la vaccination prioritaire des 11 – 14 ans, tout en profitant de l'opportunité offerte jusqu'à 26 ans pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore reçue."*